

**Zeitschrift:** Le pays du dimanche  
**Herausgeber:** Le pays du dimanche  
**Band:** 3 (1900)  
**Heft:** 129

**Artikel:** Petite chronique domestique  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-249917>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

l'expérience devant les yeux suppliants de Jacqueline au moment du départ.

— Si nous la gardions ? dit-il à son père. Cette vieille mécréante à qui l'hospice a eu tort de la confier, nous l'abandonnera bien définitivement j'en suis sûr. Veux-tu que nous le lui demandions et que je fasse les démarches pour la garder ?

Et Jacqueline n'avait plus quitté le logis hospitalier.

## II

Séguo !... séguo !... chantaient les cigales, et leur refrain monotone devenait agaçant pour Chrétien parce que, après avoir évoqué dans sa mémoire le souvenir attendri de la petite glaneuse si jolie et si reconnaissante au bonhomme Hélier de l'avoir gardée à la ferme pour aider la servante, ce refrain strident lui rappelait maintenant l'insistance du vieux paysan à vouloir le marier avec la fille de leur riche voisin aussitôt après la moisson. Elle lui déplaisait, mais son père n'en tenait pas compte et, chaque jour il lui en parlait de nouveau.

Et bien ! puisqu'il en était ainsi, il se déciderait à quitter le pays pour fuir cette obsession.

Tout-à-coup il se leva et se mit à arpenter nerveusement la salle. Il se rappelait qu'aujourd'hui même le riche voisin et sa fille devaient venir aux Roncières.

Que ne s'en était-il souvenu plus tôt ? Au lieu d'aller le matin à la ville, il aurait attendu ce moment. A quelle heure arriveraient-ils ? Il réfléchit un instant, puis résolument, quitta la maison et s'engagea dans un sentier conduisant à la rivière près de laquelle il irait flâner au lieu d'aller travailler aux champs où son père ne manquerait sans doute pas de le réclamer.

— Monsieur Chrétien !... Monsieur Chrétien ! cria-t-on soudain derrière lui.

Il se retourna et haussa les épaules en apercevant Jacqueline qui courait après lui.

Qu'y avait-il encore ?

— Il y a, répondit la jeune fille, Monsieur et Mademoiselle Charlin qui viennent d'arriver. Ils ont pris, en passant, maître Hélier à la vigne, et tous trois, vous ayant vu sortir, m'ont fait courir pour vous joindre.

— Du diable soit ! murmura-t-il ; dis-leur que tu ne m'as pas trouvé.

— Vous ne voulez donc pas les voir ? monsieur Chrétien ?

Non, il ne voulait pas. Et il le dit d'un ton cassant qui, cependant ne parut pas la formaliser.

— Tu sais, reprit-il, que mon père veut me marier avec Mlle Charlin ?

— Oui, je le sais, répondit-elle en baissant ses yeux vers les grandes menthes qui frôlaient sa jupe.

— Et moi, je refuse, comprends-tu ? Ecoute Jacqueline, continua-t-il doucement en prenant les mains de la jeune fille dans les siennes, comme pour mieux s'en faire une alliée, nous sommes assez bons amis tous deux pour que je te parle en confiance, n'est-ce pas ? Car enfin, depuis que tu habites avec nous, je t'ai toujours considérée bien plus comme étant de la famille que comme une servante...

— Et je vous en suis bien reconnaissante, si vous savez ! interrompit-elle.

Mais ce n'était pas pour qu'elle lui parlât de sa reconnaissance qu'il lui rappelait depuis combien de temps elle habitait les Roncières. Non. Mais seulement pour lui prouver sa confiance en lui ouvrant son cœur et en lui avouant sa résolution de quitter le pays bientôt, afin d'échapper à ce mariage. Son père reconnaîtrait bien ensuite le tort qu'il avait eu d'insister ainsi !

— Va, maintenant, continua-t-il, va, ma mie Jacqueline, lui dire que tu n'as pu me rat-

traper. Il n'y a point de raison pour qu'il ne te croie pas.

Elle leva la tête et sourit, mais le sourire qu'il voyait sur ses lèvres, il ne le trouva pas dans ses yeux.

(A suivre).

## Petite chronique domestique

*Pour rafraîchir les boissons. — Comestibles en étalage.*

La saison chaude est là. On a soif : on aime les boissons très fraîches. Comment les rafraîchir ?

Les trois mélanges que je vais indiquer, faits avec des substances généralement connues occasionnent des abaissements de température variant de 21 à 37 degrés centigrades.

I. Phosphate de soude.	9 parties
Acide nitrique ou azotique étendu d'eau.	4 —
II. Sulfate de soude.	3 —
Acide azotique étendu.	— —
III. Sulfate de soude.	8 —
Acide chlorhydrique.	3 —

(On entend par « parties » le nombre d'unités en poids représentant la proportion dans laquelle les substances doivent être employées. Ainsi par exemple, pour la première composition, la totalité des matières étant de treize parties, soit 13 grammes, ou 130, ou 1300 grammes, il faudra peser 9 grammes ; ou 90, ou 900 grammes de phosphate de soude et 4 grammes, ou 40, ou 400 grammes d'acide nitrique suivant la quantité de réfrigérant qu'on voudra obtenir.)

Pour former l'un ou l'autre des mélanges ci-dessus, on verse d'abord, peu à peu, l'acide dans de l'eau contenue dans un baquet en bois ; puis on ajoute l'autre substance. Il s'opère une réaction très vive : l'eau se refroidit.

Si l'on y plonge une carafe, une bouteille, un récipient quelconque plein de liquide, celui-ci tendra naturellement à se rapprocher de la température du mélange ; il pourra parvenir jusqu'à la congélation.

Donnons encore en appendice un moyen pratique de stériliser l'eau.

Perfectionnant la méthode de stérilisation de l'eau par le chlorure de chaux, recommandé par Traube il y a quelques années, Lode indique le procédé suivant :

On prend gr. 0.15 de chlorure de chaux pour un litre d'eau ; on triture le chlorure avec une certaine quantité d'eau (1 gramme de chlorure de chaux avec environ 1<sup>cm</sup> d'eau), de façon à en faire une bouillie liquide. On mèle cette bouillie à l'eau qu'on veut stériliser, tout en y ajoutant une certaine quantité d'acide chlorhydrique officinal (6 gouttes par litre, soit pour 0.15 gr. de chlorure de chaux). Au bout d'une demi-heure, l'eau est absolument claire et stérile ; pour lui enlever tout goût désagréable, on y ajoute encore 0.3 gr. de sulfite de soude par litre et l'on obtient ainsi un liquide limpide, inodore, complètement privé de germes et par conséquent propre à être livré à la consommation.

\* \* \*

A-t-on jamais réfléchi au nombre de bactéries, de bacilles ou punaises nuisible de toute nature qui se répandent journalement sur les étalages de nos épiceries par exemple, plumaux, torchons, tapis, vêtements secoués par les fenêtres, frappés ou brossés dans la rue ? Avez-vous réfléchi que l'apprenti ou l'homme de peine qui passe au long des boutiques s'inquiète peu si ses crachats tombent par terre ou bien sur les légumes, sur les fruits, sur les poissons exposés, par

exemple dans la terrine où dessale la morue ?

Il vaut mieux n'y point penser, me direz-vous peut-être. Si l'on savait tout ce qu'on mange !

Moi, je ne suis pas de cet avis : j'aime à savoir ce que je mange, et l'écrivain qui dans les *Feuilles d'Hygiène* relève cette observation, continue en ces termes :

Qu'on ne vienne pas me dire : « Mais la cuisson purifie tout cela ! D'abord la cuisson est souvent imparfaite. Et puis, aux étalages, il est bon nombre de denrées que l'on mange telles quelles : il y a les poulets, dindons, canards tout cuits du rotisseur, le boulli et la tête de veau cuite du boucher ; les escargots et les huîtres, déjà nommées, de l'écailler : les épinards, l'oseille, la chicorée, les artichauts cuits du fruitier, les petits fours, bonbons, fruits secs, de l'épicier, etc., pour n'en citer que quelques exemples. Ajoutez à cela les salades qui ne sont pas toujours bien lavées et les fruits frais tels que cerises, fraises, framboises, groseilles... Vous aurez une bonne liste de denrées alimentaires en état d'apporter sur votre table tous les microbes du quartier.

Je sais bien que le plus souvent des tentes en toile ou des marquises de vitrages étendent au-dessus des étalages des comestibles un semblant de protection. Mais combien insuffisante, cette protection ! Une partie seulement des poussières qui tombent *d'en haut* est arrêtée par ces tentes et ces marquises (et il suffit d'y jeter un coup d'œil pour voir tout ce qui s'accumule sur ces dernières) ; mais les poussières flottantes, celles qui viennent de la rue ou que le vent emporte en bacillophores tourbillons, se déposent à leur aise sur les étalages.

Un autre danger des étalages consiste dans le tripatouillage intensif des denrées par des mains pas toujours propres et souvent malsaines des pratiques.

Enfin, il en est un autre moins important, mais néanmoins curieux à signaler.

Pour éviter le vol à l'étalage des vins et liqueurs, nombre de petits commerçants — des épiciers surtout — garnissent leur devanture avec des produits factices, substances chimiques simulant les vrais produits, et point toujours inoffensives. Or, — le fait s'est produit tout récemment à ma connaissance, — il peut arriver que par l'inattention d'un commis, le faux produit soit mis en circulation : cela est arrivé pour un litre de vin qui s'est trouvé n'être (par erreur, bien entendu) qu'une solution étendue de fuchsine ! Le client n'a été que désagréablement surpris : avec de la fuchsine arsenicale, il eût pu être empoisonné. Mais revenons à nos... poussières.

Quelques grandes maisons de comestibles ont des étalages vitrés et fermés, à l'intérieur desquels le public peut examiner et choisir les denrées. C'est là une bonne méthode.

Mais elle est forcément peu répandue. Car le nombre des petits boutiquiers étalagistes est le plus grand. Or, c'est chez ces petits commerçants que s'approvisionne le peuple travailleur, celui justement qui a le moins de temps pour faire la cuisine et qui achète trop souvent « tout cuillé. »

Bien moindre est le danger de contamination pour les substances alimentaires vendues par les marchands à la voiture et marchands auparavant. Ceux-là, du moins, ne restent pas immobiles comme l'étalage, centre de collection des impuretés atmosphériques du quartier. De plus, leurs produits, en petite quantité, sont généralement vendus le jour même et par suite, constamment renouvelés, ce qui n'est pas toujours le cas pour les petits boutiquiers étalagistes.

La conclusion ?

C'est que les denrées alimentaires achetées

aux étalages situés à l'aplomb des maisons sont chargées de poussières dangereuses, de bacilles, de bactéries, de microbes desséchés ou frais plus ou moins virulents, mais toujours à craindre et qu'il vaut mieux s'approvisionner à des marchés ouverts ou à des étalages fermés.

## Etat civil

### BREULEUX.

*Mois de mars, avril et mai.*

#### Naissances.

**Mars.** — 1. Beuret Marc Robert Ali fils de Emilie et Irène née Donzé aux Breuleux. — 7. Boillat Lucie Louise fille de Aurèle et de Elia née Theurillat aux Fonges. — 11. Willemain Antoine Ali fils de Léon et de Ida née Boillat au Roselet. — 23. Aubry Rémond Joseph fils de Ali François et de Bernadette née Aubry à La Chaux. — 15. Péquignot Berthe Lina, fille de Auguste et de Emma née Cattin aux Vacheries. — 16. Pétérmann Cécile Joséphine, fille de Jérôme et de Marie née Berret au Petit Cerneux. — 31. Boillat Abel Numa fils de Arthur et de Henriette née Jannerat aux Breuleux. — 29. Boillat Arthur Ali fils de Arthur et de Sidonie née Boillat aux Breuleux. — 30. Aubry Marie, Juliette, Valérie, fille de Paul et de Cécile née Cattin aux Breuleux. — 31. Froidevaux Antoine Jules Arnold fils de Joseph et de Emma née Paratte au Cerneux-Vensul.

**Avril.** — 2. Vermeille Marie Louise Marthe fille de Pierre Louis et de Lina née Gigan aux Breuleux. — 2. Donzé Rath Lina, fille de Aurèle et de Cécile née Hamel aux Breuleux. — 10. Boichat Marcel, Alfred, fils de Damien et de Irène née Boillat aux Breuleux. — 9. Donzé Emile Camille fils de Emile et de Ida née Marchand aux Breuleux. — 20. Chopard Laure fille de Emile et de Lina née Scheidegger aux Envers des Breuleux. — 27. Aubry Charles Henri fils de Victor et de Alvina née Aubry à la Chaux. — 28. Boillat Bernard Denis Arthur fils de Paul et de Julia née Chapatte à la Chaux. — 27. Donzé Jean Paul fils de Jules et de Lucine née Chabondeux aux Breuleux. — 30. Brand Paul Louis fils de Jean et de Ida née Gorgé aux Breuleux.

**Mai.** — Jeanneret-Grosjean Rose, Antoinette, fille de Louis et de Fanny née Guerry aux Breuleux. — 4. Pelletier Francine, Julia, Cécile, fille de Alfred et de Elia née Viatte aux Vacheries. — 4. Claude Marc, Camille, fils de Auguste et de Stéphanie née Claude aux Breuleux. — 4. Longoni Charles Vital fils de Charles et de Marie née Pelletier aux Vacheries. — 6. Pelletier Marie Antoinette, fille de Omer et de Irma née Erard au Cerneux-Vensul. — 6. Geysen Ernest fils de Gottfried et de Suzanne née Kurgan aux Breuleux. — 14. Viatte Jeanne, Marie, Adéline, fille de Paul et de Léontine née Jeanneret aux Breuleux. — 23. Maurer Thérésa, fille de Alfred et de Marie Anna née Mathys aux Cerneux-Vensul. — 29. Paratte Maria, Lucie, Brigitte, fille de Alfred et de Marie née Clémence aux Breuleux.

#### Décès.

**Mars.** — 3. Erard Marie née Noirjean fille de Victor et de Célestine Aubry épouse de Zéphirin Erard, aux Cerneux-Vensul, née en 1848. — 3. Baume Adèle née Froidevaux fille de Charles et de Rosine Arnoul épouse d'Aurélien Baume née en 1859 des Breuleux. — 7. Theurillat François Augustin fils de Joseph et de Séraphine née Froidevaux, époux de Victorine née Aubry à La Chaux née en 1823. — 13. Boillat Mélina Réna Louise fille de Numa et de Louise née Froidevaux à la Chaux née en 1900. — 25. Donzé Fernand Pierre fils de Onésime et de Anna née Donzé née en 1899. — 31. Bilat Augustin fils de François Joseph et de Marie Joseph née Donzé, époux de Séraphine née Baume au Cerneux-Vensul née en 1828.

**Avril.** — 8. Pétérmann Cécile Joséphine fille de Jérôme et de Marie née Beuret, née en 1900. — 20. Boillat Delphine Julia fille de François et de Adéline née Jeandupeux, célibataire, née en 1875. — 28. Chopard Laure fille de Emile et de Lina née Scheidegger aux Envers, née en 1900.

**Mai.** — 6. Geysen Ernest fils de Gottfried et de Suzanne née Kurgan aux Breuleux, né en 1900.

#### Mariages.

**Avril.** — 16. Girardin Arnold, Vénuste graveur, du Noirmont et Sagne Marie Cécile graveuse de La Ferrière aux Breuleux. — 27. Paratte Louis Virginie domestique de Muriaux et Willemain Marie Mélinette Cécile de Muriaux aux Breuleux.

**Mai.** — 14. Aubry Paul, Arsène, Joseph graveur de Muriaux et Cattin Jeanne Léonie Zéphirine horlogère de Les Bois aux Breuleux. — 16. Hamel Aurèle Victor, négociant de Muriaux et Boillat Marie Bernadette graveuse des Breuleux. — 17. Aubry Paul Edmond de La Chaux, et Boillat Ida Udina de La Chaux, domiciliée à La Chaux. — 26. Huelin Aurèle Alcide horloger des Breuleux, et Boichat Marie Eugénie de Les Bois, aux Breuleux. — 26. Froidevaux Aurèle Emile horloger de Noirmont et Froidevaux Marie Elisa du Noirmont aux Breuleux.

### Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 127 du *Pays du Dimanche*:

#### 499. LOGOGRIPHE.

Hypocrite. Pitre. Torche. Choie. Chéri. Riche. Rochet. Roch. Cire. Roche. Rôle. Poire. Chypre. Répit.

#### 500. MOTS EN CROIX.

P	
A	
P E R D U	
A	
D	
I	
S	

#### 501. COQUILLES AMUSANTES.

Mots. Né. Malin. Forma.

#### 502. MOTS EN TRIANGLE.

S C I E N C E	
C O R N U E	
I R I S E	
E N S E	
N U E	
C E	
E	

Ont envoyé des *Solutions partielles*: MM. A. V. à Corban; Walther le banni; Justitia et Veritas à Porrentruy.

#### 507. SYNONYMES.

Les *Synonymes* des mots suivants formeront, par leurs initiales, le commencement d'un Proverbe:

*Servante. — Sombre. — Récent. — Fourberie. — Malle. — Entêté. — Imaginer. — Trêve. — Décès.*

#### 508. MOTS EN LOSANGE.

X	1. Commande Pékin.
X X X	2. Synonyme de tête.
X X X X X	3. Ecurie pour les chevaux.
X X X X X X X	4. Auberge.
X X X X X X X X	5. Les militaires s'en passent.
X X X X X X X X X	6. Lieu où l'on reçoit la visite des personnes.
X X X X X	7. Début de la vie.
X X X	8. Art de tirer.
X	9. Voyelle.

### A la campagne.



Où est Berthe ?

### 509. CONTRAIRES.

Les *Contraires* des mots suivants formeront, par leurs initiales, la fin fin du Proverbe:

*Gras. — Ennemi. — Pluralité. — Défaite. — Hair. — Là. — Matin. — Mourir. — Commander. — Instruit. — Folie. — Changeant. — Géant.*

### 510. DEVISE.

Ville de France:  
« Plus penser que dire. »

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 3 juillet prochain.

### Publications officielles.

#### Convocations d'assemblées.

*Alle.* — Le 24 à 12 h. 1/2 pour passer les comptes.

*Boncourt.* — Le 24 à 12 h. 1/2 pour passer les comptes.

*Develier.* — Le 24 à l'heure ordinaire pour nommer une commission et entendre un rapport sur l'expropriation des sources.

*Glovelier-Saulcy.* — Assemblée paroissiale le 24 à 2 h. 1/2 pour passer les comptes, formuler des propositions au sujet de la question diocésaine.

*Lajoux-Genvez.* — Assemblée paroissiale le 24 à 3 h. pour passer les comptes, s'occuper de la question diocésaine, de réparation à la cure, nommer un sacrifia et un membre du conseil etc.

*Fleigne-Bourrignon.* — Assemblée paroissiale le 24 à 4 h. pour se prononcer sur la question diocésaine et ratifier une vente.

*Reclère.* — Le 24 pour décider si on veut mettre la place d'instituteur au concours et passer les comptes.

*Breuleux.* — L'assemblée communale convoquée sur le lundi 28 juin est renvoyée au jeudi 3 juillet à 1 heure.

*Courroux.* — Assemblée paroissiale le 1<sup>er</sup> juillet à 2 h. pour passer les comptes, s'occuper de la question diocésaine etc.

*Muriaux.* — Le samedi 30 à 3 h. pour discuter le règlement d'assistance et décider le partage du fonds des pauvres.

#### Mises au concours

*Berlincourt.* — La place de dépositaire postal et facteur à Berlincourt. S'adresser jusqu'au 30 juin à la Direction des postes du IV<sup>e</sup> arrondissement.

### Cote de l'argent

du 16 juin 1900.

Argent fin en grenailles. fr. 105. 50 le kilo.

Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . fr. 107. 59 le kilo.

L'édition: Société typographique de Porrentruy.

### Bons mots

Un habitant de la banlieue est réveillé par une sonnerie de clairon appeler les pompiers.

Il ouvre la fenêtre et s'informe :

— Où est le feu?

— Entre le marchand de vin et le laitier.

— Alors je suis tranquille... l'eau n'est pas loin.

Et il se recouche.

\* \*

Réflexion d'un mathématicien :

— Le problème de Chine, c'est le problème du Transvaal, plus x.

Comment cela?

— Mais oui. Au lieu des Boers, nous allons avoir les Boxers.